

Séjour "ado" en Pays Basque

Quinze jeunes de Bédoin (4 filles et 11 garçons), de 13 à 16 ans, ont participé au séjour-été organisé par le service « enfance jeunesse » de la commune, à Bidarray, petit village basque typique, situé entre Cambo-les-Bains et Saint-Jean-Pied-de-Port, du 2 au 10 août dernier.

Diverses activités ont ponctué ce séjour-découverte, encadré par Chems, Céline, Jimmy et Philippe, où le beau temps n'a certes pas toujours été au rendez-vous, sans toutefois perturber le programme initialement prévu.

Initiation à la pelote basque (pala), via cordata (escalade en groupe), activités en eau vive, « wave ski » (compromis entre surf et kayak), pirogue océanique (côte atlantique), balade à Irun et baignade à Fuenterrabia (Espagne), visite des villages traditionnels alentours (Espelette et ses piments, pour le plus connu) et des villes côtières (Biarritz, Hendaye), jeux divers et temps libres ont occupé les sept journées partagées sur place dans cette magnifique région aux paysages divers, qui mérite d'être découverte.

Après la Catalogne, la Corse et le Pays Basque, la destination estivale 2011 reste encore un mystère ! Une information sera diffusée aux environs des prochaines vacances de Pâques. Mais, avant de se projeter sur le mois d'août à venir, nous pouvons dès aujourd'hui vous assurer de la reconduction du séjour-ski durant les vacances de février 2011 (dans le Champsaur ou sur une autre destination).

Nous vous communiquerons de plus amples informations dans le prochain Passadou. Soyez donc très attentifs ... si vous êtes intéressés !



L'équipe d'encadrement

Journée des Associations

Cet événement local, deuxième du nom depuis sa relance de l'an dernier par la commission municipale « associations jeunesse-sports », a été cette année encore une bien agréable journée pour les organisateurs, les responsables et bénévoles associatifs présents.

Le beau temps ainsi que l'ambiance conviviale et festive ont permis au public curieux de découvrir et de s'informer sur les diverses activités sportives et culturelles offertes par la dizaine d'associations présentes.



Nous remercions à cette occasion le Tennis Club, Ventoux Country, le Racing Club Bédoin, la Boule du Ventoux, le Don du Sang, Bédoin à Petits Points, Bédoin Cyclo Sports, Opéra Ateliers 84, En Forme à Bédoin, la MJC et Harmonie des Mains pour leur implication et leur présence régulière à nos côtés, lors des diverses manifestations de ce type qui se déroulent, tout au long de l'année sur notre territoire.

De sympathiques stands et des magnifiques démonstrations ont animé cette journée quasi-estivale qui s'est terminée par la remise de récompenses aux lauréats scolaires et sportifs de l'année 2009-2010.

Quarante personnes ont été honorées, par Monsieur le Maire et par les élus présents à ses côtés, en recevant une plaque-souvenir symbolisant l'obtention d'un diplôme ou la réalisation d'une performance.

A l'issue de cette petite cérémonie, le traditionnel verre de l'amitié, offert par la municipalité, a pu être partagé ; celui de midi ayant été pris, quant à lui, en charge par le collectif d'associations impliquées.

Rendez-vous en 2011, espérant vivement, le ralliement d'autres associations, pour cette troisième édition. Mesdames et Messieurs les Président(e)s ... nous comptons sur vous !

Christophe BERNARD

Conseiller Municipal Délégué à la Vie Associative et les membres de la commission « associations-jeunesse-sports »

Week-end du TÉLÉTHON

L'édition 2010 se tiendra les 3, 4 et 5 décembre prochains, au cœur même de notre village. Un programme détaillé sera diffusé, aux environs de la mi-novembre (presse, affiches et tracts). Nous invitons les associations locales à participer à cet événement et remercions, par avance tous ceux qui par leur implication, leur présence ou leur don, feront que cette manifestation soit, une nouvelle fois, un vif succès, à la hauteur de l'enjeu national : Vaincre la maladie.

L'équipe organisatrice

E ditorial

Alors que la douceur de la température automnale s'installe sur notre campagne, prélude aux vendanges et à l'embrasement coloré des arbres de nos forêts, la rentrée a eu lieu après un été actif, animé et dans l'ensemble positif. Près de 300 enfants ont rejoint les locaux scolaires où leurs enseignants et le personnel communal les ont accueillis, investis de l'importante mission de les aider à devenir des citoyens instruits et responsables, aptes à affronter la vie avec le maximum d'atouts.

Dans le prolongement de ces apprentissages nous avons eu le plaisir de distinguer les lauréats du baccalauréat et d'autres examens professionnels. Dans ces moments nous sommes, tout comme leur entourage, fiers et heureux pour nos jeunes qui nous démontrent leur volonté et leur potentiel.

L'automne s'annonce agité au plan social, la réforme des retraites concernant nécessairement chacun d'entre nous.

D'autres préoccupations, peut-être moins médiatisées mais cependant cruciales pour notre territoire, sont à l'ordre du jour de notre réflexion. C'est l'élaboration du Plan local d'Urbanisme (P.L.U.) à l'occasion de laquelle nous percevons que le mode de vie et l'organisation de notre territoire évoluent. Les contraintes qui en découlent s'imposent à nous, même si pour certaines d'entre-elles nous aurions préféré en différer les conséquences.

C'est également la poursuite de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.) de la COVE et des Terrasses du Ventoux. Ce document sera l'axe incontournable des décennies à venir. Les décisions qui en résulteront ne sont pas obligatoirement le reflet de la volonté de notre municipalité, qui n'est pas seule à décider, mais elles s'imposeront à nous en tout état de cause.

C'est encore la suppression de la taxe professionnelle et la remise en question du financement des collectivités locales dont nous ne mesurons pas encore toutes les conséquences pour nous.

C'est enfin le projet de réforme des collectivités territoriales en cours d'élaboration qui modifiera l'organisation actuelle du territoire notamment au niveau des intercommunalités et donc de la COVE. Cette réforme remettra nécessairement en cause certains choix d'investissements pharaoniques sur le territoire de la COVE. Ces choix ont en effet été élaborés sans tenir compte de la réforme en cours.

Ces questions nous mobilisent. Elles prouvent la nécessité pour notre commune d'être reconnue dans les instances intercommunales, d'y participer, de nous faire entendre et éventuellement d'être candidate pour de nouvelles responsabilités.

Notre engagement au service de la commune de Bédoin se poursuivra ainsi avec le maximum d'efficacité.



Luc REYNARD Maire, et le Conseil Municipal

LE MAIRE CONVIE LES NOUVEAUX RÉSIDENTS A UN APERITIF DE BIENVENUE AU CENTRE CULTUREL LE 19 NOVEMBRE 2010 A 18H30

*Une visite guidée du village sera organisée. Départ à 17h devant la mairie.
Il est demandé aux résidents de s'inscrire en mairie.*

Journal municipal d'information de BÉDOIN

N° 61 - Septembre 2010 trimestriel



Lou Passadou

Journal municipal d'information
Mairie ☎ 04 90 65 60 08

Directeur de la publication : *M. le Maire*

Photos : *Mairie de Bédoin - ONF*

Suivi de Fabrication : *Nathalie EYMERÉ*

Tirage 2000 exemplaires

Gratuit, ne peut être vendu

Conception & réalisation : Imprimerie F. ORTA
AVIGNON ☎ 04 90 82 27 38

SOMMAIRE

Conseil municipal	4
La Programmation des Travaux	5
Les Travaux en cours à Bédoin	6-7
Mémoire de Bédoin	8-9
La Vie à Bédoin	10-11
Informations Municipales	12
Au revoir à	13
La vie des associations	14-15
Etat civil, Gardes des médecins, Festivités, Bibliothèque	16

SEANCE DU 30 JUIN 2010

Présents : Luc REYNARD, Paulette BAU-DILLON, Paule BENNER, Chantal BLANC, Michèle CHAMBON, Émilie CHAUVIN, Brigitte COUTELEN, Gilberte LEVY CONSTANT, Blandine RASSELET, Hélen ADAM, Christophe BERNARD, Gilles BERNARD, Pierre COLIN, Alain CONSTANT, Jean-Pierre DAUBERTE, Francis MIKOLAJCZYK, Jacques POMIAN, Dominique ROUYER

Absentes représentées : Aurore LOUIS, Béatrice ROUX

Absents : Christophe CHAUMARD, Thomas CIARDELLI, Philippe GUEZ.

Les décisions suivantes ont été prises à la majorité des présents et représentés.

1 - Election d'un nouvel adjoint

En remplacement de Monsieur Jacques Pomian, démissionnaire de son poste d'adjoint pour raisons personnelles, M. le Maire propose la candidature de M. Alain Constant en tant que 6ème adjoint délégué à la voirie, aux services techniques et à la police municipale. Après vote à bulletin secret, Alain Constant est élu par 15 voix, une voix s'étant portée sur M. Pomian, et 4 votes blancs.

2 - Désignation d'un conseiller municipal délégué

M. le Maire propose de désigner un nouveau conseiller municipal délégué pour occuper le poste libéré par M. Alain Constant élu 6ème adjoint. Il propose la désignation à ce poste de M. Dominique Rouyer qui sera chargé particulièrement du suivi des travaux et du montage des opérations du service technique. La création de ce poste est votée par 17 voix, 3 personnes s'abstenant de participer au vote. (M. Chambon, H. Adam, F. Mikolajczyk).

3 - Désignation d'un nouvel élu délégué au Syndicat Intercommunal du Bassin Sud-Ouest du mont Ventoux (S.I.B.S.O.M.V)

M. le Maire propose la candidature de M. Jacques Pomian comme nouvel élu délégué au S.I.B.S.O.M. en remplacement de M. Jean-Pierre Dauberte. Les autres délégués à ce Syndicat, (Christophe Chaumard titulaire, Luc Reynard et Gilles Bernard suppléants) restant inchangés. Cette désignation est votée par 16 voix, 4 personnes ne prenant pas part au vote (M. Chambon, J-P Dauberte, F. Mikolajczyk, J. Pomian).

Sur proposition de monsieur le maire les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des présents et représentés

1 - Règlement intérieur de l'A.L.S.H. et de la Crèche

M. le Maire présente le nouveau règlement de l'A.L.S.H. et de la crèche et demande à être autorisé à signer tout acte relevant de la gestion de ces établissements en particulier pour la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse.

2 - Dissolution de la Caisse des Ecoles

Sur demande du trésorier de Mormoiron, cette Caisse, qui faisait l'objet d'un budget annexe et qui ne fonctionnait plus depuis la création des coopératives scolaires, est dissoute.

3 - Décision modificative du budget 2010

- Sur le budget communal un crédit de 6 000 € est ouvert pour la création d'un pluviomètre à l'impasse d'Enclarette. Cette somme est virée depuis l'opération d'investissement n°191 qui se trouve en excédent.

- Sur le budget annexe piscine-camping, un crédit de 3 000 € est ouvert pour le remplacement d'une pompe pour la piscine par prélèvement sur l'article n°615-22 de la section de fonctionnement du budget communal.

4 - Renouvellement de la convention « Finance active »

M. le Maire est autorisé à signer le renouvellement de cette convention passée par l'intermédiaire de la COVE et qui a pour objet de conseiller sur la gestion des emprunts en cours et le choix éventuel de nouveaux emprunts.

5 - Mise à jour du tableau des effectifs

Plusieurs agents de la commune ayant présenté et réussi des concours ou examens professionnels leur permettant de progresser dans leur carrière, la commune leur a accordé l'avancement de grade autorisé par les listes d'aptitude établies par le Centre de Gestion.

Ceci entraîne la création au tableau des effectifs, des emplois suivants :

- un rédacteur en chef remplaçant un emploi de rédacteur principal
- un adjoint administratif de 1ère classe remplaçant un emploi d'adjoint administratif de 2ème classe
- deux postes d'auxiliaire de puériculture qui, bien qu'existant depuis septembre 2007, n'étaient pas encore portés au tableau des effectifs.

Par ailleurs 3 postes de police municipale non pourvus (mais assurés par des ASVP) sont supprimés.

6 - Modification des statuts du Syndicat Mixte Forestier

Approbation de principe de cette modification qui nous a été notifiée par arrêté préfectoral.

7 - Demande de subvention à la Direction Régionale des affaires Culturelles (D.R.A.C.)

La maîtrise d'ouvrage d'une 2ème tranche de travaux pour la sauvegarde de l'église St Antonin a été confiée au Syndicat Mixte d'Équipement du Mont Ventoux. Celui-ci doit lancer la consultation pour la maîtrise d'œuvre du projet. Le coût prévisionnel de cette maîtrise d'œuvre est de 65 780 €.

M. le maire est autorisé à solliciter une subvention de la D.R.A.C. pour cette étude de maîtrise d'œuvre à hauteur de 8 250 €.

*NB : Le compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal publié dans le Passadou n'a aucun caractère officiel.
Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation.*

Alain Constant, nouvel adjoint au maire de Bédoin



Alain Constant, conseiller municipal, a été élu adjoint au maire sur proposition de Luc Reynard, lors de la séance du Conseil municipal du 30 Juin dernier. Il remplace dans ses fonctions Jacques Pomian démissionnaire de son poste d'adjoint pour raisons personnelles. Il a dans cette nouvelle responsabilité délégation pour les services techniques et la sécurité dont il gère également les ressources humaines et garde la délégation qu'il avait pour la Jeunesse et les Sports.

Agé de 44 ans, ayant par ses fonctions professionnelles l'expérience de la gestion des problèmes techniques, il est aussi actif dans le milieu associatif en

tant que président du Racing Club de Bédoin, et c'est un sportif familier des compétitions raids et treks en montagne. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions pour lesquelles il sera secondé par Dominique Rouyer, conseiller municipal, architecte, nommé lors de la même réunion délégué aux travaux.

Jacques Pomian, que Monsieur le maire a remercié pour le travail effectué, reste au conseil municipal et représente la commune au sein de plusieurs organismes intercommunaux et également comme délégué pour la Défense Nationale.

Pierre COLIN, maire adjoint

LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX

La municipalité de Bédoin a entrepris courant 2010 une démarche de programmation des travaux sur les **zones foncières de la Croix de la Salle** (terrains situés sur la route de Carpentras autour du stade municipal) et **celle de la Tapy** (Route de Crillon entre la gare routière et la mini déchetterie).

De quoi s'agit-il, quels sont les objectifs de cette démarche, quelle en est la finalité ?

La commune possède à ce jour peu de réserves foncières pouvant recevoir des équipements collectifs d'intérêt général en dehors de ces 2 zones, elle se doit donc d'avoir une vision à moyen terme, voire à long terme, des réalisations qu'elle doit envisager sur ces terrains.

Les besoins en matière d'équipements collectifs sont déjà, pour l'essentiel, connus de tous, élus et administrés, encore faut-il définir des priorités, tout ne pouvant, pour des raisons évidentes, être réalisé en même temps, et donc faire des choix réfléchis et responsables, ce qui est le rôle des élus.

Il faut ensuite identifier clairement les besoins, tenir compte des surfaces disponibles et optimiser les coûts en intégrant les services, les réseaux, les accès, existants ou à créer, liés à ces équipements. **Il est nécessaire pour cela de se faire aider par des professionnels qui ont une expérience du sujet, c'est l'objet même de la programmation.**

L'objectif est donc de chercher la mutualisation des éléments qui pourraient être mis en commun (accès, parking, chaufferie etc...), d'anticiper et de dimensionner les réseaux, d'harmoniser les bâtiments et de réussir une intégration paysagère, même si les réalisations sont étalées dans le temps. Si, sur des zones foncières qui doivent à terme accueillir différents équipements, une étude de programmation est souhaitable et même indispensable, **cette étude n'a pas pour objet de définir un calendrier des réalisations.** Celui-ci ne peut résulter que des orientations prises par les élus et bien sûr, des coûts et des possibilités de financement de la commune (capacité d'autofinancement, emprunts et subventions).

L'étude de programmation dont le financement était inscrit au budget 2010 a été confiée au Cabinet SECA Ingénierie qui a déjà une solide expérience dans ce domaine auprès des collectivités locales. Elle porte sur les 2 zones définies ci-dessus, soit :

- Zone « Croix de la Salle » sur 2,5 hectares
- Zone de « la Tapy » sur 2,3 hectares

A ce jour, l'étude de la zone Croix de la Salle est pratiquement terminée et celle de la zone de la Tapy débute. La durée de l'étude pour l'ensemble est d'environ 6 mois par secteur, elle se prolongera donc jusqu'au printemps 2011.

Pour chaque zone l'étude exige un travail préalable d'enquête pour définir les besoins, connaître l'existant et identifier les besoins à venir.

Nous vous présentons ci-dessous les conclusions ou l'avancement actuel de l'étude pour la zone de La Croix de la Salle

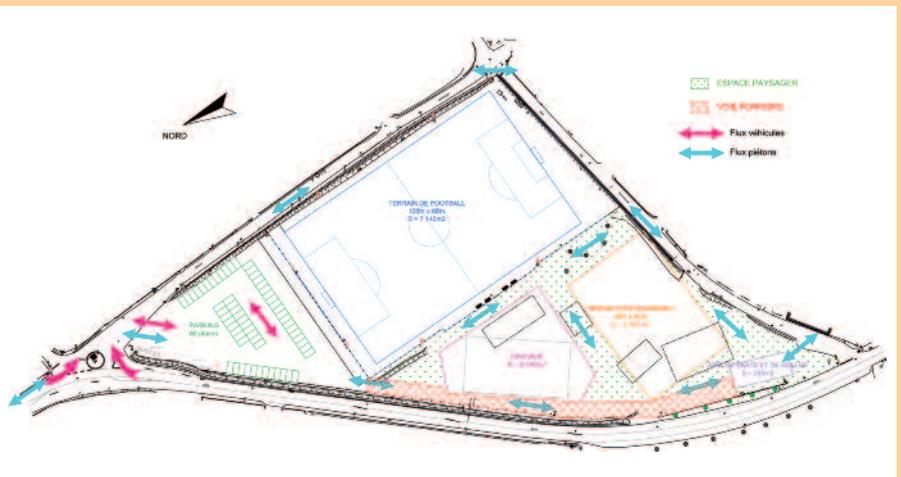
Les objectifs retenus étaient les suivants :

- réhabiliter le terrain de football existant
- rassembler sur ce site des activités orientées jeunesse et sports, et donc délocaliser d'autres fonctions existantes sur le site
- optimiser et harmoniser les activités sur le site
- construire de nouveaux équipements en mutualisant certaines fonctions (accès, parking, chaufferie etc.)

A moyen terme, cette zone à destination sportive devrait répondre aux besoins suivants : Un terrain de football (la réfection du terrain actuel est prévue au budget), une surface d'entraînement, des vestiaires, un gymnase, une aire de skate park./roller, un espace jeunes, des parkings.

Le travail avec le programmiste a permis de définir une utilisation de l'espace cohérente et optimisée, tenant compte des impératifs de sécurité, des accès depuis la route départementale, du voisinage et bien sûr de la fréquentation prévue ainsi que des contraintes telles que le réseau d'éclairage électrique existant ou l'impossibilité de remettre en cause l'implantation actuelle du stade.

Le schéma d'implantation présenté ci-dessous offre en outre plusieurs avantages : L'accès par le rond point de la Croix de la Salle est sécurisé, le parking proche du gymnase peut être utilisé pour le marché du Lundi matin, les vestiaires en position centrale n'exigent qu'une seule chaufferie. Enfin le schéma, plus souple s'adapte facilement à une opération par étapes successives.



Avancement du projet de réfection du stade

La définition technique de l'aire du stade et l'élaboration du dossier administratif ont permis de faire aboutir la consultation pour la maîtrise d'œuvre qui devra élaborer l'appel d'offre pour la réalisation des travaux et en suivre l'avancement. Les travaux devraient débuter au plus tard début 2011 et durer 4 mois. Le terrain sera inutilisable durant une période de 100 jours. L'aire de jeu sera entièrement clôturée et disposera d'un système d'arrosage intégré ainsi que de pare ballons périphériques.

Nous serons en mesure de vous faire part de nos réflexions sur la zone de la Tapy dans un prochain numéro du Passadou.

Alain CONSTANT et Dominique ROUYER
adjoint délégué et conseiller municipal



Depuis la dernière publication du Passadou plusieurs chantiers ont été achevés, dont certains ne sont peut-être pas connus de tous nos lecteurs. Nous vous les rappelons ci-dessous :

La toiture du bâtiment n° 2 de l'École primaire de Bédoïn : Cette toiture, dont l'état de délabrement exigeait une réfection complète a été intégralement refaite par l'entreprise « Dantas ». Ainsi les écoliers de Bédoïn ne seront plus perturbés dans leurs efforts studieux par d'inopportunes fuites d'eau !

Le lavoir de

Sainte Colombe : Après la réfection de la fontaine et du lavoir de Sainte Colombe, réalisée antérieurement par l'ACARE dans le cadre des chantiers de réinsertion professionnelle, il manquait au lavoir un toit pour permettre aux lavandières éventuelles de se mettre à l'abri des intempéries... mais aussi pour réhabiliter et sauvegarder ce petit patrimoine ancestral auquel nous sommes très légitimement attachés. C'est maintenant chose faite et nous vous invitons en passant non loin à vous arrêter un instant pour l'admirer.



Les bergeries du Mourre et des Mélettes dans le Ventoux :



Pour la 4^{ème} année consécutive, Bédoïn a reçu un chantier international de jeunes organisé par « l'APARE (Association pour la participation et l'action régionale, spécialisée dans la réhabilitation du petit patrimoine en pierres sèches). 14 jeunes de 16 à 18 ans venant de France, de Grande Bretagne, de Pologne et d'Afrique ont été ainsi hébergés au camping municipal au mois d'Août, travaillant toutes les matinées sur la réhabilitation de 3 bergeries du Ventoux, les après-midis étant consacrés aux loisirs.

Le résultat vaut la peine d'être connu et mérite largement les félicitations et les remerciements adressés par Luc Reynard aux jeunes, à leur encadrement et à l'APARE lors de la clôture du chantier le 26 Août au jas du Mourre.

Allez admirer

(de préférence à pied) le travail effectué par eux au jas du Mourre, à celui de la Couanche, et celui entrepris pour le débroussaillage au jas des Mélettes, non loin de la route du Ventoux ! Vous aurez une idée de ce qu'était l'activité pastorale dans le Ventoux jusqu'au milieu du siècle dernier. Un patrimoine remarquable à protéger, ce pour quoi il reste du pain sur la planche puisqu'au dire des anciens on identifie environ 60 bergeries -

la plupart en ruines - sur le versant sud du Ventoux !



Ces chantiers de l'APARE sont financés conjointement par l'Etat (Jeunesse et Sports), la Région, le Département et la Commune.



Remise en état des toilettes et du local poubelles contigus à l'École :

A l'heure où nous préparons ce numéro du Passadou ces travaux sont en instance d'achèvement et devraient donc être rouverts au public dans les prochaines semaines. Rappelons que ce chantier de reconstruction à l'identique, conséquence d'un incendie dont l'origine reste inconnue, a été retardé du fait d'expertises successives de la compagnie d'assurances.

Douze aires d'accueil et de pique niques sur la route du Ventoux :

Plusieurs aires d'accueil et de pique niques ont été réaménagées en bordure de la route entre le virage de Saint Estève et le chalet Reynard. Conçues par l'ONF pour le compte de la commune et financées par la Région et la Commune, elles sont mises sous la protection du public.

La réhabilitation des remparts sur la colline Saint Antonin :

Il s'agit là également d'un chantier qui s'est étalé sur plusieurs années, puisque c'est la 5^{ème} année que l'ACARE, association de réinsertion au travail intervient sur la colline Saint Antonin. C'est aussi la dernière année qui a permis l'achèvement de la mise en sécurité et de la réhabilitation de l'ensemble des murs d'enceinte et des remparts qui ceinturent la colline.

La mémoire visuelle est courte et beaucoup de personnes ne se souviennent pas nécessairement de l'état où se trouvait cette enceinte avant que débutent ces travaux, ou bien, simplement, arrivées récemment à Bédoin ne l'ont pas connu...Triste état de délabrement et d'insécurité, terrain vague laissé à l'impéritie de chacun, où certains ne respectaient même pas les pierres tombales de l'ancien cimetière demeurées sur le site.



Les travaux réalisés durant ces 5 ans et qui se sont achevés au printemps dernier par le remontage des murs de l'angle Nord Ouest de l'enceinte sont d'une qualité reconnue par les amoureux des vieilles pierres, les archéologues et l'administration des monuments historiques.

Il reste à aménager en surface le site, sans en trahir l'esprit et en respectant sa configuration, pour permettre aux visiteurs qui s'y promènent et aux nombreux bédouinains attachés aux souvenirs ancestraux de ce haut lieu, d'y

cheminer en toute tranquillité et en toute sécurité. Une étude est en cours avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Vaucluse) pour décider des aménagements à réaliser dans le courant de l'année prochaine.

Réalisation d'un pluvial quartier de l'Enclarette

Profitant de la création du réseau s'assainissement en cours dans le quartier, un pluvial a été créé dans le quartier d'Enclarette sur une longueur de 45 mètres. Cet équipement qui n'était pas initialement prévu au budget pourrait éventuellement être prolongé en 2011.

Nous continuerons à vous rendre compte dans le Passadou des travaux achevés ou en cours au fur et à mesure de leur avancement, notamment ceux concernant l'extension et le réaménagement de l'hôtel de ville, ainsi que la réfection de la voirie de la rue Coste froide dans le centre du village, et la réfection du stade, qui débiteront dans les prochains mois.

Pierre COLIN, maire adjoint



Bédoin, la lavande et les truffes vus par un touriste, il y a un siècle

Ce texte est extrait de « voyage en France », 11^e série d'Ardouin-Dumazet. Edité chez Berger-Levrault en 1904.

Sans nécessairement être d'accord avec la vision de l'auteur, il nous semble que son témoignage peut intéresser nos lecteurs.

La rédaction du Passadou

Ce gros bourg de Bédoin, assis sur la Mède naissante, entre les oliviers d'un vert pâle, dans un site fait à souhait pour une de ces villes fortes du Comtat et du Tricastin, si fièrement campées sur leur mamelon, ne ressemble cependant en rien à ses voisins : les maisons sont neuves, les rues droites et, sur le cours, les platanes abritent des demeures fort banales. L'histoire de Bédoin explique cette anomalie.

Comme toutes les villes du Comtat, Bédoin avait acclamé la Révolution française et la réunion de la province à la France. Pour manifester leur civisme, les habitants avaient planté un arbre de la Liberté. Or, pendant une nuit d'orage, en 1794, un fanatique eut l'idée d'abattre le baliveau. Cet acte de stupide vandalisme produisit un effet énorme dans ce pays où l'on s'exalte facilement. Les comités de Carpentras et d'Avignon, demandèrent vengeance à la Convention. Celle-ci ordonna la destruction par le feu de « Bédoin l'Infâme » et le supplice des individus soupçonnés. Le futur duc d'Albuféra, Suchet, alors chef de bataillon, eut la mission d'exécuter le décret ; il le fit avec une rigueur implacable. L'incendie dévora les maisons, on fusilla 82 habitants, sans que le ou les coupables aient été découverts. Même en ce temps, le châtement fut trouvé excessif ; l'année suivante, la Convention accordait 300 000 fr. pour rebâtir le bourg et faisait élever un monument commémoratif, sorte d'expiation pour sa terrible sentence.

L'église et quelques maisons, situées à l'écart sur le monticule, ont échappé en partie à la ruine, on a pu les réparer. Le reste du bourg est d'origine moderne, l'aspect général est riant ; peu de centres du Midi paraissent plus prospères, il n'est même guère de communes plus favorisées dans la France entière.

Bédoin doit sa fortune au Ventoux. Cette montagne d'aspect aride appartient presque en entier à la commune.

Celle-ci affirme le pâturage aux propriétaires de moutons et possède dans les bois communaux et domaniaux du Ventoux, plantés en chênes truffiers, une richesse considérable.

La lavande, dont j'ai plusieurs fois signalé l'exploitation, surtout en Tricastin et dans les Baronnies, est une autre source de revenus. Elle abonde sur les flancs du Ventoux, mais afin d'empêcher la dilapidation de cette part de la fortune publique, on fixe chaque année, d'accord avec le service des forêts la date à laquelle la récolte peut être commencée. C'est généralement vers le 14 juillet. Aussitôt cette décision prise, tous les habitants de la commune ont le droit d'aller récolter la plante aromatique.

On coupe seulement les épis, en commençant naturellement au bas de la montagne, où la floraison a lieu bien avant que les plantes situées sur les parties froides du mont aient même des boutons. Mais, en haut, si les tiges sont plus courtes et la floraison tardive, les fleurs sont plus belles et plus odorantes.

Des thyrses sont apportés à plein sacs dans les hameaux et au bourg. On les fait sécher au soleil et fouler par des animaux de somme pour détacher la fleur. Un criblage permet de recueillir celle-ci détachée de la tige ; on obtient alors cette sorte de grosse graine violette vendue dans Paris à pleines charretées. Le produit de cette opération représente 25 à 30 fr. par 100 kilogrammes.

Pour la distillation, il n'est pas nécessaire de dépouiller les sommités, on met les thyrses entiers dans l'alambic. La lavande est ensuite séchée, la fleur privée de parfum est séparée par le criblage ; elle vaut encore 3 fr. les 100 kilogrammes. Elle sert uniquement, m'a-t-on assuré, à être mélangée avec la lavande non distillée. Cette falsification se fait sur le taux de 20 à 25 p. 100. On n'a pu me dire si elle est générale.

Les truffes elles-mêmes n'échappent pas à la fraude, mais ce cryptogame a trop de valeur, on a pu chercher et trouver les moyens de reconnaître les falsifications. A malins, malin et demi, pourrait-on dire à propos de truffes.

Je viens de traverser landes à lavande et plantations de chênes truffiers, mais avant de raconter mon excursion, il n'est pas sans intérêts de rappeler les origines de cette industrie agricole

devenue les origines de cette industrie agricole devenue si considérable et représentant aujourd'hui en Vaucluse seulement, une récolte de plus de 400 000 kilogrammes, valant, au bas mot, 4 millions de francs. De tout temps on a recueilli des truffes dans le Comtat, mais la culture raisonnée remonte seulement au commencement du siècle dernier. Un certain Joseph Talon, se livrant à la cueillette des truffes à Croagnes, près de Saint-Saturnin-d'Apt, découvrit que des chênes verts ou des chênes rouvres provenant de glands semés par lui avaient produit des truffes ; cette remarque encouragea un autre Vaclusien, Rousseau, de Carpentras, à faire des plantations de chênes ; le résultat fut tel que, bientôt la semaille du gland devint une branche de l'agriculture dans le Dauphiné et le Comtat. Le phylloxéra, en détruisant les vignobles plantés sur les côtes arides, a donné un nouvel essor à la plantation des chênes truffiers. Partout on a créé ces bois réguliers : l'Etat sur ses domaines, les communes sur leurs communaux, les particuliers dans leurs propriétés ont reboisé et continuent à reboiser, le mouvement est continu ; ces régions de la Drôme, du Gard, de Vaucluse, des Basses-Alpes et du Var ont donc reconstitué des bois qui atténuent les ardeurs du climat et créé une source de revenus considérables.

Apt et Carpentras sont maintenant de grands marchés aux truffes, où se centralisent les récoltes de marchés moins considérables tenus à Roussillon, Gordes, Saint Saturnin, Lioux, Saumane, Rustrel, Vaucluse et Villars dans l'arrondissement d'Apt ; Venasque, Jonquières, Mazan, Villes, Mormoiron et Méthamis dans celui de Carpentras.

La recherche des truffes se fait de diverses manières, signalées par M. de Barral dans une étude sur cette intéressante industrie : on devine la présence du cryptogame par une fente ou escarto, par des vols de mouches ou musco, par la sonde, braco. Enfin, on fait exécuter des fouilles par le chien, le porc et surtout par la truie.

La commune de Bédoin, grâce à l'étendue de son territoire, produit le plus de truffes. Les bois communaux ont 1 600 hectares de superficie ; ils sont divisés, ainsi que toutes les autres chênaies du Ventoux, en places à truffes,

affermées aux habitants des environs. En 1875, le produit des places à truffes avait atteint 26 000 fr. ; en 1887, ces places, au nombre de 25 463, étaient adjudgées moyennant un prix total de 38 405 fr. ; actuellement le revenu de la commune est de 60 000 fr.

Aussi cette heureuse collectivité ignore l'octroi, les livres sont donnés gratuitement dans les écoles, les inhumations sont aux frais de la commune. Chaque ménage reçoit par an 1.000 kilogrammes de bois de chauffage, hêtre

ou chêne. En outre, chacun a le droit de ramasser le bois mort, les feuilles et le crottin de moutons pour engrais.

Bédoin a d'autres produits encore. Les oliviers sont nombreux ; la vigne, grâce aux eaux coulant des flancs du Ventoux, a réussi à échapper en grande partie au fléau ; les parties dévastées sont replantées en vignes américaines, greffées à Caromb, où s'est créé un groupe de praticiens. Une grande source sortant à bouillons permet d'irriguer la vallée ; ses eaux font mouvoir

trois moulins.

J'ai pu recueillir tous ces détails en dînant et pendant une promenade dans le bourg, en attendant la carriole qui doit me conduire au sommet du Ventoux. Malgré l'altitude de cette montagne, une belle route accède au sommet et permet de franchir sans fatigue les 22 kilomètres de pente continue entre Bédoin et l'Observatoire. Mail il faut six heures pour l'ascension...

Chacun sait l'attachement des Bédouinains au Ventoux et les liens affectifs qui les unissent. Ainsi sommes nous heureux de donner une place dans le Passadou à cet appel à la population lancé par la Réserve de la Biosphère, le Syndicat mixte d'aménagement du Mont Ventoux et l'Office National de la Forêt, concernant l'histoire de la forêt.

C'est un hommage rendu à tous ceux qui à Bédoin, il y a près d'un siècle et demi, ont travaillé au reboisement du Ventoux, pionniers de l'environnement, grâce auxquels Bédoin peut s'enorgueillir d'avoir sur son territoire la plus grande forêt communale de France et sans doute une des plus belles.

Pierre Colin, maire adjoint

Mémoire de la forêt Appel au peuple

Durant des siècles, la frayeur des hommes peuple combes et forêts du Ventoux d'un bestiaire fantastique. L'on pense même, en ces temps de nature sauvage, que le mistral naît des entrailles de la montagne. Le Ventoux effraie ! Cependant, la flamme des charbonnières, la dent du mouton et des scieries le feront plier, petit à petit, en le dénudant jusqu'aux chausses à la fin du XVIII^{ème} siècle.

Au milieu du XIX^{ème} siècle, la montagne est devenue une « région de thym et de lavandes ». Elle ne retient plus sa masse. Des glissements de terrain emportent routes, maisons et hommes.



En 1861, le Ventoux a tué. Les grands travaux de Restauration des Terrains en Montagne (RTM) impulsés par l'administration des « Eaux et Forêts » sont alors lancés. Ils dureront plus d'un demi-siècle. Les bergers sèment, les femmes repiquent, les enfants chassent l'oiseau des pépinières. Faces Nord et Sud se retrouvent ainsi sur les pentes du géant. Ils redonneront vie, ensemble, à la forêt du Mont chauve.

Aujourd'hui dans le Ventoux, ce n'est plus la sueur du labeur ou de la curiosité scientifique qui ruisselle sur le front des hommes, mais celle du défi physique. Le Ventoux est devenu un mont de loisirs et selon la saison, on y entend le provençal ou le hollandais.



Alors qu'en est-il de cette histoire, de cet héritage, de ces hommes et de ces femmes, qui ont fait, un jour, que leurs gestes ou paroles ont changé l'histoire de cette montagne ?

La Réserve de biosphère-SMAEMV lance ainsi une démarche d'interprétation du mont Ventoux. L'objectif sera de donner ou redonner du sens au patrimoine de votre montagne. C'est un travail de sauvegarde de la mémoire collective pour les générations futures. Comprendre le Ventoux, le partager sans le vider de ce qui le rend unique à vos yeux, réactiver la relation Homme - Nature qui, progrès faisant, a été restreinte à sa simple dimension esthétique ou sportive.

Les archives des Eaux et Forêts, actuel Office National des Forêts ont livré ces derniers mois un fabuleux trésor : des récépissés de mandats, les salaires des journaliers, une liste émouvante de noms, de celles et ceux qui ont, entre 1868 à 1909, reboisé le Ventoux. **Nous avons besoin de vous pour identifier ces gens, pour mettre des visages sur des noms. Peut-être y trouverez-vous un parent. Peut-être que vous serez fier de ce qu'il a fait ? Peut-être que vos enfants doivent connaître cette histoire ?**

Rendez-vous en mairie, les lundis et mardis 11, 12, 18, 19, 25 et 26 octobre entre 10h et 12h30 et entre 14h à 16h pour consulter les documents existants et obtenir des explications complémentaires.

L'équipe de la Réserve de biosphère du mont Ventoux.

Contact : Laurence Veillard - Tel 04 90 63 22 74
laurence.veillard@smaemv.fr

Fête votive 2010



La fête s'est poursuivie, jusqu'au dimanche 15, avec des points forts : la prestation de Patrick JUVET qui a enchanté un public nombreux, le feu d'artifice mais aussi la soirée « Musette » qui a ravi les nombreux danseurs.

Merci à tous ceux qui ont oeuvré à la préparation et à la réalisation de cette fête votive, leur contribution est un facteur de réussite non négligeable.

A. LOUIS – Conseillère municipale déléguée aux fêtes



La saison 2010 vient de se terminer avec un certain succès. Tous les publics, jeunes et moins jeunes, ont pu profiter d'une programmation variée en soirée, et de nombreuses compétitions boulistes en journée.

Les animations de soirée ont débuté dès le jeudi 12 avec l'élection de Miss et Mister Bedoin dans la catégorie 6 à 16 ans. Félicitations à tous les participants, et plus particulièrement à Juline, Sasha, Auriane, Joris et Arnaud pour leur prestation appréciée de tous. La commission « Fêtes » remercie également tous les partenaires pour leurs dons et cadeaux.

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire a eu lieu le jeudi 2 septembre pour nos écoles maternelle et élémentaire. Cette année nous n'avions, contrairement à la rentrée précédente, aucune menace de fermeture de classe.

Nous attendions néanmoins cette rentrée avec un peu d'inquiétude. En effet, la directrice de notre école élémentaire, Sandrine BRUSSET, avait demandé sa mutation dans le département du Rhône, pour raison familiale. Fin juin elle ne savait toujours pas si sa mutation serait acceptée. Ce n'est qu'au début du mois d'août qu'elle a été informée de sa nouvelle affectation. Elle nous a immédiatement transmis l'information, mais nous attendions toujours le nom de sa remplaçante le 1er septembre au soir.

Heureusement, Christophe BERNARD, inscrit sur la liste d'aptitude aux postes de direction, avait pris les choses en main et préparé la rentrée avec ses collègues. Jeudi matin un professeur remplaçant assurait la rentrée de la classe de CE1. En cours de matinée,

Christophe BERNARD était informé de la nomination, pour un an, d'Elise DUPONT sur le poste d'enseignement précédemment occupé par Sandrine BRUSSET, et de lui-même sur le poste de direction. Elise DUPONT rejoignait son poste dès jeudi 2 à 14 heures. Gageons qu'elle va très vite s'intégrer à notre excellente équipe.

En maternelle Christelle BEGNIS TIXIER, qui assure les fonctions d'ATSEM, absente depuis trois ans pour congé parental, a repris son poste cette année. Nous retrouvons également Danièle ANTON, qui avait assuré pendant 3 ans des fonctions de secrétariat et n'avait pas pu conserver son poste l'année dernière. Elle est de nouveau nommée pour un an.

Le jour de la rentrée nous avons 185 inscrits à l'école élémentaire, soit un peu plus que l'année précédente, le nombre d'enfants entrant au collège étant inférieur au nombre d'élèves de maternelle entrant en C.P.

L'effectif de notre maternelle est en léger repli cette année (93 enfants, répartis en 5 classes : 25 en petite section, 22 en section « petits/moyens »,

22 en section « moyens/grands » et 24 en grande section, pour 100 l'année précédente).

Je ne sais si cela tient à la qualité des repas préparés par nos deux cantinières ou au fait que la plupart des parents travaillent (peut-être un peu aux deux), mais il semble que cette année, comme l'année dernière, la fréquentation de la cantine soit très importante, plus de 160 enfants le jeudi 9, à peine une semaine après la rentrée, dont une cinquantaine d'enfants de maternelle.

Je voudrais ici remercier Sandrine BRUSSET avec qui j'ai eu plaisir à travailler pendant un peu plus de deux ans et lui souhaiter de réussir dans son nouveau poste.

Bienvenue à Elise DUPONT, et bon retour à Christelle BEGNIS TIXIER et Danièle ANTON et félicitations à Christophe BERNARD pour ses nouvelles fonctions.

Bonne année scolaire à tous.

Gilberte LEVY CONSTANT
adjointe déléguée
aux affaires scolaires

Un été culturel à Bédoin



« L'exposition Potiers à Bédoin, 2000 ans de tradition » retraçant les activités et traditions céramiques autour du Mont Ventoux des origines à nos jours, s'est tenue du 28 juin au 19 septembre dans les locaux du Centre Culturel. Nos vifs remerciements vont vers Madame Catherine Richarté, archéologue à l'Institut National de Recherche archéologique préventive (I.N.R.A.P.), d'Aix, instigatrice et réalisatrice de l'exposition ; vers la COVE qui a pris une part active dans la publicité, l'aide logistique et l'organisation des manifestations annexes (visites commentées, visites pour public non voyant, ateliers poteries, ateliers archéologiques, conférences) ; vers le service archéologique du Conseil Général de Vaucluse, en la personne de M. Dominique Caru ; ainsi que vers les entreprises, qui a titre de mécènes, ont apporté leur aide : le groupe archéologique de Carpentras, la Cave des Vignerons du Mont Ventoux, le Crédit Agricole Alpes Provence, la société Derma développement de Mormoiron. La commune de Bédoin a, pour sa part, assuré l'édition du catalogue et le gardiennage de l'exposition. Cette manifestation de très haute tenue scientifique grâce à la caution de l'I.N.R.A.P., du service d'archéologie du Conseil Général et des auteurs ayant assuré les rubriques du catalogue, a suscité dans la population de la commune un élan d'adhésion et de participation qui nous prouve, si besoin était, que le patrimoine reste un élément fédérateur au sein d'une communauté diversifiée dans ses origines et ses centres d'intérêt.

Écoutons l'analyse d'Isabelle BATTEFORT, Gardienne de l'exposition qui a été sur le terrain au contact des visiteurs et a pu faire l'analyse suivante pour expliquer les raisons du succès de l'évènement :

« Les Bédouinains se sont largement appropriés cette exposition : il suffit de lire le livre d'or pour comprendre tout l'intérêt qu'ils portent à leur patrimoine. Ceux qui ont laissé des messages d'encouragement n'ont pas été économes de superlatifs. On y souligne la qualité pédagogique et la clarté des explications, la beauté et la richesse de ce qui se donnait à

voir. On y exprime son émotion, sa surprise, sa gratitude. Car c'est tout un pan oublié de leur très riche passé que les habitants de Bédoin ont découvert, étonnés. Et cette richesse patrimoniale, ils souhaitent qu'on la protège et la fasse connaître : nombre de messages mentionnent la création d'un musée ou d'un écomusée, futur écrin pour une exposition qui deviendrait permanente. Puis il y a tous ceux qui n'écrivent pas dans les livres d'or mais s'expriment à leur manière, une manière infiniment touchante et enrichissante pour qui a eu la chance d'être à leurs côtés. Ces objets sont encore fortement chargés de souvenirs et tous sont porteurs de mille histoires particulières. Combien sont ceux qui, les yeux brillants d'émotion, ont évoqué le grasau, le virotroucho ou le toupin de leurs parents et grands-parents ? Ceux qui enfants, observaient, fascinés des heures durant, le travail du dernier potier de Bédoin, Ferdinand Fructus ; ceux qui ont photogra-

phié consciencieusement chaque objet trouvé ou fabriqué à Bédoin ? A bien y réfléchir, ce sont ces Bédouinains qui ont animé l'exposition, ont redonné vie aux vieilles poteries, aux outils relégués. Ainsi Hélène et ce geste qu'elle fait, extraordinairement précis, quand elle explique le maniement de l'entonnoir à glaçure. Ferdinand Fructus, son père, est là, invisible, qui guide encore sa main.

Tout un monde est en train de sortir de l'oubli : celui des terraiés, ouliés, toupiniés et autres maîtres des arts de la terre et du feu. Gageons que ce n'est qu'un début... »

En effet, la participation locale représente un tiers de la fréquentation globale de l'exposition qui s'élève à 4.200 entrées.

Un certain oubli avait fait son œuvre dans la mémoire des Bédouinains d'origine, rafraîchie par cet événement, et pour les habitants plus récents, cette découverte leur a permis de mieux connaître leur commune d'élection. C'est ce ciment que l'on souhaite maintenir entre nos concitoyens. Le patrimoine est un ferment de cohésion sociale qui prévaut sur bien d'autres aspects de la vie en société qui quelquefois divisent et appauvrissent une collectivité. On peut imaginer faire perdurer cette participation pour les Journées du Patrimoine des années à venir, en sollicitant de nouveau les Bédouinains pour prêter les poteries qu'ils détiennent pour des expositions plus modestes certes, mais toujours susceptibles d'intéresser les gens d'ici.

La mémoire de l'activité potière de Bédoin que l'on pouvait croire effacée a revécu brillamment sous l'impulsion de nos organisateurs comme des braises couvant sous les cendres. Ne la laissons pas s'éteindre, maintenons l'intérêt qu'elle éveille chez chacun d'entre nous pour pouvoir la transmettre aux générations futures.

Brigitte COUTELEN
conseillère municipale et la
Commission Culture et Patrimoine

Bilan du camping et de la piscine municipale

La saison s'achève sur le camping et la piscine municipale.

Le bilan pour cette année 2009-2010 est satisfaisant. Le taux de fréquentation du camping est même supérieur à la saison dernière. Comme quoi le Tour de France a des retombées l'année qui suit son passage. Nos amis campeurs sont très satisfaits de l'accueil et des services offerts par l'équipe qui œuvre tout au long de l'été pour leur permettre de passer des vacances agréables. De nombreuses activités leur sont proposées : initiation à la country, tennis de table, concours de pétanque, tournoi de fléchettes, dégustations de vins proposées par la cave de Bédoin.

La piscine municipale a quant à elle connu un grand succès en juillet. Le mistral s'étant invité la première quinzaine d'août, les baigneurs ont été moins nombreux. Mais nous avons pu terminer la saison avec du soleil et des températures clémentes.

Comme chaque été les enfants scolarisés à l'école de Bédoin ont bénéficié de la gratuité de la piscine. Ils en ont profité avec bonheur. Les cours de natation ont été très nombreux cette année et les parents ont pu passer l'été serein autour des bassins grâce à l'équipe de surveillance.

De plus les cours d'aqua-gym du samedi ont été suivis par des mamans heureuses de ce moment de détente sportive.

Certains d'entre vous ont aussi profité de la buvette pour des déjeuners ou des soirées proposées durant l'été. Vous avez tous apprécié l'accueil et le sourire de l'équipe du snack.

Fin août, une pétition a circulé pour que la piscine reste ouverte un peu plus tard. Nous fermons chaque année fin août et cela pour des raisons bien précises. La plupart de ceux qui fréquentent la piscine sont des lycéens ou des étudiants qui reprennent la route de l'école début septembre. De plus chaque année à cette période nous pouvons constater que le temps change et les températures

baissent. Les derniers jours d'ouverture nous avons enregistré une très forte baisse des entrées. Vous comprendrez que nous ne pouvons pas nous permettre de laisser la piscine ouverte avec 4 salariés pour une vingtaine d'entrée. La piscine municipale a toujours été déficitaire (comme toutes les piscines municipales). C'est la commune qui comble tous les ans ce déficit.

Terminons juste sur un dernier point : celui des camping cars qui sont de plus en plus nombreux sur notre commune. Une aire de repos est mise à leur disposition près du camping. Cela leur coûte 3 euros la nuit. Nous étudions pour l'année prochaine un aménagement plus complet de cette aire pour pouvoir répondre à une demande et à un besoin grandissants.

Alors merci à tous pour cette saison et à l'année prochaine.

Blandine RASSELET,
adjointe au maire déléguée
au tourisme et au camping

Stationnement

Après un été difficile pour le stationnement dans le village, l'automne s'annonce.

Nous félicitons celles et ceux qui ont fait preuve de civisme en respectant la réglementation existante sur le stationnement, en utilisant les parkings en périphérie du village, où, sauf le lundi matin, des places sont toujours disponibles.

Nous avons bien conscience que le stationnement dans Bédoin lors de la saison estivale pose problème et nous étudions donc les améliorations possibles.

Quelques axes de travail sont envisagés : parking dédié aux cyclistes, signalétique plus visible, réglementation de l'utilisation des emplacements existants, création de nouvelles zones de parking en périphérie etc.

Nous vous informerons dans « le Passadou » de l'avancement de cette étude.

Alain CONSTANT,
adjoint délégué
à la sécurité et à la voirie

Un point sur l'élaboration du plan local d'urbanisme (P.L.U.)

Comme promis nous vous tenons informés de l'avancement de l'élaboration du P.L.U., qui doit remplacer le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) actuel. Après l'approbation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.), étape préalable de réflexion sur l'évolution à long terme de notre commune, le futur règlement d'urbanisme est en cours d'élaboration.

Il devra être présenté cet automne à l'approbation des autorités de tutelle (services préfectoraux) et à l'avis des personnes publiques associées (Intercommunalité, Chambre des métiers, Chambre d'agriculture, Chambre de commerce etc...). Ce n'est qu'après cette étape et les corrections éventuelles qui en résulteront, qu'il pourra être présenté au public. Cette présentation dont les modalités feront l'objet d'une publicité par affiches et par la presse interviendra à la fin de l'année 2010. Le nouveau Plan d'Urbanisme sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal au début de l'année 2011 au plus tard.

Pierre COLIN, maire adjoint

Révision des listes électorales entre le 1/09 et le 31/12/10

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, **au plus tard le 31/12/2010.**

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote

sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune.

Le service des élections

Hardy SCHRÖR nous a quittés discrètement le 4 août dernier dans sa 84^{ème} année. Il laisse un vide dans le cœur de ses nombreux amis.

Prisonnier de guerre allemand à 17 ans, il avait été accueilli chez des viticulteurs du bordelais avec qui il s'était lié d'amitié, revenu dans sa Ruhr natale il avait travaillé comme peintre en bâtiment avant de se reconverter dans l'enseignement comme instituteur puis directeur d'école.

Fervent partisan du rapprochement entre des peuples si longtemps antagonistes il était régulièrement revenu en France dans le Sud-Ouest d'abord, avant de découvrir Bédoin en 1967 et le terrain naturiste de Bélézy à ses débuts, puis de s'installer en 1977 chemin des Clops où il avait acquis un terrain.

Amoureux de la Provence et de la langue provençale qu'il avait bien apprise, il s'était parfaitement intégré à notre village et à la vie associative, à la M.J.C. où il donnait gratuitement des cours d'allemand aux français... et des cours de français aux étrangers, à la chorale où il a chanté avec Giséla son épouse dès sa création et jusqu'en 2010, mais aussi à Caromb où il a créé le comité de jumelage avec la commune allemande de Glasshüten. Les lecteurs du Passadou se souviendront aussi de ses articles pleins d'humour agrémentés souvent de ses dessins talentueux.

Actif jusqu'au dernier temps, malgré l'âge et la maladie il participait encore aux festivités au début de l'été.

A Giséla son épouse, nous disons toute notre sympathie affectueuse. Hardy restera vivant au cœur de tous ceux qui l'ont connu et aimé.

C'est avec peine que les Bédouinains et tous les passionnés de course automobile ont appris le décès de **Lionel REGAL** mort accidentellement lors de la course de côte de Sainte Ursanne dans le Jura suisse, le 15 août dernier, à l'âge de 37 ans.

Pilote de course de côte réputé, il fut champion de France de 2005 à 2009 sans interruption et champion d'Europe en 2008. Il a gagné la course de Côte du Ventoux, chère aux Bédouinains successivement en 2005, 2006 et en 2007, dernière année où elle a eu lieu. Il restera donc certainement le détenteur du record de cette course soit en 2005 3

minutes et 47 secondes pour les 10 kilomètres 05.

Modèle de nombreux jeunes pilotes, il laisse le souvenir d'un grand sportif apprécié de tous. Le Passadou et les habitants de Bédoin s'associent à l'hommage qui lui est rendu.

Pierre COLIN

Jean-Claude JAU, enfant de Bédoin, exploitant agricole, pompier volontaire, nous a quittés brutalement le 21 juillet dernier à seulement 57 ans. Nous savions qu'il avait de graves problèmes de santé, mais il était toujours si joyeux que nous avons fini par oublier qu'il était en sursis. Que sa femme Christine, son fils Wilfried, son frère Georges et toute sa famille trouvent ici l'expression de notre amitié attristée. Jean Claude ton sourire et ta joie de vivre nous manquent.

Elise BLAISE, née PONTET, 88 ans, figure aimée de notre village a rejoint sa fille chérie Annie le 17 août. Nous partageons le chagrin de ses petits-enfants pour qui elle fut une deuxième maman.

Robert FAVIER et **Pierre CHIRON**, enfants de Bédoin, agriculteurs retraités, engagés dans la vie de notre commune, nous ont quittés à quelques jours d'intervalle en ce début septembre. Le 4 septembre Pierre CHIRON, 89 ans, ancien Conseiller Municipal, joueur de boules passionné, a fermé les yeux. Robert FAVIER, 86 ans, l'a suivi le 8 septembre. Robert avait été un tout jeune Résistant du maquis Ventoux. Plus tard il sera membre du CA de la Cave des Vignerons du Mont Ventoux. Que leurs familles respectives soient assurées de notre amitié.

Gabrielle BENNER, vous nous avez quittés le 15 juillet à 10 heures à l'âge vénérable de 97 ans. Vous êtes née Gabrielle NICOLAS, en 1913 à Carpentras. Comme tant d'enfants nés dans ces années là vous ne garderez aucun souvenir de votre père qui fait partie des millions de soldats qui laisseront leur vie lors du 1er conflit mondial. Après votre brevet supérieur vous êtes secrétaire à l'Inspection Académique de Vaucluse, puis devenez institutrice.

Ayant rencontré et épousé l'amour de votre vie, Charles BENNER, vous donnez naissance en 1942 dans l'école d'Aubignan, à votre unique enfant, notre collègue Paule.

De 1945 à 1970 vous avez dirigé l'école de filles de Bédoin. Vous nous avez appris l'essentiel : maîtrise du langage et des chiffres et bases de la vie en société : honnêteté, rigueur, respect des autres. Vous n'étiez pas toujours tendre avec vos élèves - quelques unes se souviennent des doux noms de « cruches » ou « triples buses » dont vous les pariez lorsque leurs prestations n'étaient pas à la hauteur de vos attentes -. Aucune ne vous en a tenu rigueur, votre exigence était légitime. Des années après avoir quitté l'école, nous partagions avec vous le bonheur de quelques mots échangés au hasard d'une rencontre.

Pendant vos quarante années de retraite vous continuez à être très active. Vous êtes longtemps présidente de l'antenne locale de la Croix Rouge française, membre fondateur de l'amicale des donneurs de sang de Bédoin. Vous êtes également conseillère municipale de 1971 à 1977. A ce titre vous êtes heureuse et fière de marier, à leur demande, nombre de vos anciennes élèves.

Lors de mes visites à la maison de retraite où vous êtes entrée en 2008 et où vous avez fini vos jours, j'ai constaté avec étonnement que le personnel vous appelait Gabrielle, où parfois même Gaby. Pour moi et des centaines d'autres Bédoinnaises de 50 à 75 ans dont vous avez été l'institutrice vous êtes « Madame BENNER », la directrice de l'école de filles et cela nous aurait semblé tout à fait incongru, à la limite du manque de respect : malgré les années nous étions restées vos petites élèves.

Depuis votre arrivée vous n'aviez manqué aucune des séances mensuelles de lecture organisées par la bibliothèque. Vous participiez activement à l'échange qui suivait la lecture. La dernière fois que j'ai lu pour vous, en juin 2010, vous étiez physiquement là, mais votre esprit avait déjà commencé à s'échapper. Vous n'étiez plus aussi attentive.

Ce jeudi 15 juillet, lorsque vous êtes partie, j'étais la seule élue présente en mairie en ce début d'après midi, lorsqu'il a fallu établir votre acte de décès. Avec tout ce que je vous dois, j'ai eu un pincement au cœur lorsque j'ai dû apposer ma signature sur ce document.

Gilberte LEVY CONSTANT

La Maison des Jeunes et de la Culture

C'est parti pour une saison 2010/2011 sportive, ludique et culturelle

Après un repos estival bien mérité, les équipes de la MJC se sont remises au travail pour vous offrir une palette d'activités sportives, culturelles et artistiques toujours plus variées. Du côté des nouveautés, l'atelier théâtre, animé par Thibault Charbonnel, s'ouvre cette année aux adultes (le mardi de 20h30 à 22h30). Une activité travaux manuels animée par Dorothée Clop est proposée aux ados et adultes (voir ci-après).

Vous souhaitez vous renseigner et découvrir une activité, venez nous rencontrer au bureau de la MJC, 2^{ème} étage du centre culturel (ouvert tous les jours sauf en période de vacances scolaires).
Téléphone : 04 90 65 95 66
Courriel : mjc.bedoin@wanadoo.fr
Site : mjcbedoin.org

Nouveau ! Cours d'espagnol à la MJC

Après l'anglais et l'italien, la MJC de Bédoin vous propose cette année un cours hebdomadaire d'espagnol. Renseignements au secrétariat :
04 90 65 95 66.

Nouvelle activité à la MJC : l'atelier travaux manuels

Dorothée Clop propose aux enfants à partir de 12 ans d'explorer la matière et les techniques manuelles pour réaliser toutes sortes d'objets (bijoux, coussins, sacs...). Avec Dorothée, venez pratiquer le collage, la peinture sur verre, le crochet, la couture en recyclant le plus possible ce que nous trouvons dans notre environnement. Cet atelier est ouvert tous les mercredis de 16h30 à 18h00 au deuxième étage du centre culturel (salle TP).

Informatique et multimédia avec la MJC de Bédoin

L'Espace Régional Internet Citoyen (ERIC) est ouvert à tous du mardi au vendredi, le matin de 9h à 12h. En vous acquittant d'une cotisation annuelle de 10 euros, vous pouvez ainsi librement utiliser les ordinateurs et naviguer sur le net tout en bénéficiant de l'appui d'un animateur expérimenté.



Si vous souhaitez développer vos compétences en informatique, des cours vous sont proposés. La formule initiation (sur 10 séances environ) permet de découvrir et de se familiariser avec l'ordinateur et les logiciels courants. Des formations à la carte sont proposées pour découvrir ou se perfectionner sur un logiciel particulier, une application ou une technique. Enfin, le service « coups de mains » vous permet de résoudre rapidement toutes les « tracasseries » que vous réserve la technologie...

Pour vous renseigner : bureau de la MJC au centre culturel ou directement à l'Espace Jeunes Municipal aux heures d'ouverture de l'ERIC (téléphone : 04 90 41 72 78).

Le cinéma à Bédoin... c'est Cinéval bien sûr !

Les projections ont lieu dans la salle de l'auditorium du centre culturel les vendredis une semaine sur deux environ à 18h30 et 20h30.

Vous pouvez aussi rejoindre l'équipe de bénévoles pour organiser les projections (Contact : secrétariat de la MJC).

Retrouvez la programmation sur le site mjcbedoin.org.

Du côté de la ludothèque ...

Une ludothèque, c'est un lieu où vous venez essayer ou emprunter des jeux ou des jouets pour amuser les enfants, et animer vos soirées en famille ou entre amis...

La ludothèque est adaptée à tous les âges, du bébé à l'adulte.

N'hésitez pas à venir essayer ! Tous les samedis de 10h à 12h Flore vous accueille dans la salle du conte Lu au 1^{er} étage du Centre Culturel (adhésion annuelle par famille de 10 euros).

Si vous avez un peu de temps pour aider Flore et faire partager l'amour du jeu, vous êtes également les bienvenus !

A noter : Stage de danse indienne

(Style Bollywood) le samedi 6 novembre 2010 de 15h à 18h - Tarif : 15 € Renseignements au 04.90.65.95.66.

Boule du Ventoux

Elle est fière cette année de voir monter sur le podium 7 de leurs jeunes boulistes ; champions du Vaucluse des clubs jeunes. La finale a eu lieu à Mazan le samedi 3 juillet 2010. Nous citerons :
- Clémence Rodriguez (12 ans) minime,
- Alexandre Dauberte (13 ans) minime,
- Nicolas Chersia (14 ans) cadet,
- Quentin Proksch (15 ans) cadet,
- Enzo Xuereb (13 ans) minime,
- Yann Remy (12 ans) minime,
- Constant Ryo (12 ans) minime.
Nous les félicitons vivement pour ce



beau parcours 2010. Nous leurs souhaitons un bel avenir de champions et surtout les revoir sur le podium en 2011.

Nous remercions Jacques Gabelon et Cédric Schifano qui se dépensent sans compter auprès de nos jeunes. N'oublions pas de remercier les généreux sponsors de notre commune qui ont répondu présents à notre dévouée vice présidente Michèle Massendes-Mary, particulièrement attachée à ce club jeunes.

Guy MARY, Président

Racing-Club Course pédestre Bédoin-Ventoux

Le projet de relance pour la montée pédestre Bédoin-Le Sommet est en cours. Un comité d'organisation est à créer, sachant que le Racing Club Bédoin servirait de support logistique et administratif pour cette manifestation.

Nous proposons à tous ceux et celles qui souhaitent s'impliquer pour cette nouvelle édition du DEFI BEDOIN VENTOUX de nous retrouver le 18 octobre 2010 à partir de 18 heures au Centre Culturel.

Alain CONSTANT, Président

En forme à Bédoin clôture son année 2010 avec le "Step Tour", le 16 mai

Organisé par la fédération française EPMM Sport pour Tous, le « Step Tour », dont la troisième édition avait lieu cette année à Bédoin, a regroupé de nombreuses associations venues participer aux challenges sportifs avec remise de diplômes.

La fête de l'association, le 12 Juin.



Un spectacle de fin d'année monté avec brio par nos animateurs. Les adhérents adultes ont eu à cœur de présenter et de promouvoir les différentes activités pratiquées dans le club : Yoga, Tai Ji Quan, Step/cardio et Step/choré, Boxy Gym, Pilates. Les enfants et ados ont présenté des chorégraphies originales et « endiablées »

Un grand merci à tous pour cette très belle soirée !

De nouvelles activités pour rester EN FORME A BEDOIN en 2010/2011

Les cours ont repris le 6 septembre 2010, avec de nouvelles disciplines proposées aux adhérents : sophrologie, Gym Ball, Zumba & Bodyattack, danse écossaise, basket loisir pour les adultes et, pour les enfants, gym aventure (3/5 ans), multisport collectif (6/8 - 9/12 ans). Inscriptions : Centre culturel de Bédoin, de 12h30 à 13h30 le lundi de 16h00 à 19h00 le jeudi

Société de Chasse de Bédoin "Le Ventoux"

S'il existe une association particulièrement active à Bédoin, c'est bien « LEVENTOUX » car elle regroupe trois



cents membres : des passionnés de chasse et attachés plus que tout à leur loisir et bien plus encore à leur tradition séculaire.

La société de chasse a pour objet le repeuplement du gibier, sa protection, son élevage, la limitation des prédateurs, la lutte contre le braconnage, l'exploitation rationnelle de la chasse.

Autant dire une mission utile et légitime qui s'inscrit dans le respect des lois nationales, des directives européennes et des instances fédérales. Il s'agit d'une organisation qui repose sur les principes de la loi de 1901 relative

aux associations. Conformément aux statuts fondateurs, on y retrouve un conseil d'administration dont les 12 membres sont élus par les sociétaires réunis en assemblée, un bureau avec à sa tête un président entouré de deux vice-présidents, deux secrétaires, deux trésoriers. Cette année, notre ami Pierre ANDRUET a été élu président en lieu et place de Denis RASSELET démissionnaire. Nous saluons l'arrivée de quatre nouveaux membres fraîchement élus MM. CLOP Christian, NOUVENE Fabien, TRIBOULET Benoit, PASTOURET Cédric qui vont pouvoir nous apporter tout leur dynamisme.

Il faut bien tout le dévouement de ces bénévoles pour que cette société vive au quotidien et réponde aux nombreux problèmes qu'on lui soumet, privilégiant le bien commun à l'intérêt particulier.

Son activité s'est multipliée au cours de ces dernières années et il a fallu la structurer pour satisfaire tous les engagements pris au cours des assem-

L'Assemblée Générale, le 18 juin.

Nous avons enregistré une augmentation de près de 65% du nombre de



participants aux différentes activités par rapport à la saison dernière, ce qui représente environ 360 inscriptions.



La plus jeune licenciée a 16 mois, la plus âgée 78 ans...!

Ce développement repose sur notre volonté politique de rendre accessible à tous la pratique d'activités sportives de loisir.

Nos perspectives s'inscrivent dans la continuité du plan pluriannuel du précédent mandat, nous proposons un programme de 22 activités, soit 42 heures d'animation par semaine. A l'issue de cette assemblée, Christiane Mahler a été élue Présidente de l'association en remplacement de Michèle Pflug, démissionnaire.

blées générales et des réunions diverses.

Pour cela il existe huit commissions :

- Commission des parcs, du petit gibier, du piégeage, des dégâts, des licences domaniales, des relations extérieures, de discipline, des braquelets grands gibiers.

Chaque commission est confiée à un ou plusieurs membres du CA afin de mener à bien les décisions prises.

La société de chasse « le Ventoux » n'est que l'émanation structurée d'hommes et de femmes souhaitant exercer un sport pour certains, un hobby pour d'autres, ou encore un art, mais tous ont en commun cette émotion qu'ils ressentent à l'approche d'une nouvelle saison. Quand Marcel PAGNOL part pour la première fois chasser la bartavelle avec son oncle et son père novice, on ne peut oublier l'image de ce fils si fier : « ...et dans mes petits poings ... d'où pendaient quatre ailes dorées, je haussais vers le ciel la gloire de mon père en face du soleil couchant ».

Le président et tous les membres du CA souhaitent à chaque sociétaire une bonne saison.

Le Président, Pierre ANDRUET

Etat Civil

BIENVENUES :

Paolo SPATIné le 05.08.2010
Gauthier CHARBONNEL.....né le 22.08.2010

MEILLEURS VŒUX :

Nicolas GRYPONPREZ et Caroline TOURNIAIREle 10.07.2010
Frédéric PAGEAU et Gwenaëlle PERIDONle 14.08.2010

CONDOLÉANCES :

Robert DEBAUDRINGHIEN (86 ans).....le 06.06.2010
Marie ALLEGRE veuve ORTIZ de URBINAY URRUTIA (93 ans)le 11.06.2010
Onésime LAMANDE (80 ans)le 09.07.2010
Alice DIETRICH (85 ans).....le 14.07.2010
Gabrielle NICOLAS veuve BENNER (97 ans)le 15.07.2010
Suzanne BLANC veuve DALL'AGNOLA (83 ans)le 17.07.2010
Jean-Claude JAU (57 ans).....le 21.07.2010
Geneviève FENODOT veuve KLEIN (98 ans).....le 21.07.2010
Catherine MEVEL épouse DONZELOT (62 ans)le 28.07.2010
Irène ZOLLIKOFER veuve LAMM (88 ans)le 28.07.2010
Leonhard SCHROR (84 ans).....le 04.08.2010
Elise PONTET veuve BLAISE (88 ans).....le 17.08.2010
Pierre CHIRON (89 ans)le 04.09.2010
David FABRE (31 ans)le 06.09.2010
Robert FAVIER (86 ans)le 08.09.2010

Calendrier des gardes des médecins BÉDOIN / VILLES-SUR-AUZON / MORMOIRON Du samedi 8h00 au dimanche 20h00

2-3 octobre	Dr DIETERLEN	04.90.65.92.12
9-10 octobre	Dr GAUDET	04.90.65.64.96
16 – 17 octobre	Dr NADRA	04.90.61.88.96
23 – 24 octobre	Dr BARNICAUD	04.90.12.81.09
30-31 octobre – 1 ^{er} novembre	Dr DIETERLEN	04.90.65.92.12
6-7 novembre	Dr LUNADIER	04.90.61.80.27
11-12 novembre	Dr GAUDET	04.90.65.64.96
13-14 novembre	Dr NADRA	04.90.61.88.96
20-21 novembre	Dr BARNICAUD	04.90.12.81.09
27-28 novembre	Dr GAUDET	04.90.65.64.96
4-5 décembre	Dr LUNADIER	04.90.61.80.27
11- 12 décembre	Dr DIETERLEN	04.90.65.92.12
18-19 décembre	Dr GAUDET	04.90.65.64.96
25-26 décembre	Dr NADRA	04.90.61.88.96

SAMU 15 – POMPIERS 18 - GENDARMERIE 17 ou numéro européen 112

Dimanches et jours fériés :

- URGENCE DENTAIRE Téléphone : 04.90.31.43.43
- PHARMACIE DE GARDE Téléphone : 3237

Les manifestations et festivités à Bédoin

les 15 et 16 octobre :

Manifestation « Mots en délire » voir article de la bibliothèque

Mardi 19 octobre :

Projection « Les Gents de Ventor » à l'Oustau d'Anaïs à 20h30 en provençal sous titré en français - entrée libre

Vendredi 29 octobre :

Soirée Flamenco organisée par Crions z'Ensemble et la CoVe à 20h30 sous chapiteau à la Cave des Vignerons du Mont Ventoux
Entrée 5 €

Vendredi 19 novembre :

Apéritif des nouveaux arrivants au centre Culturel à 18h30

Vendredi 3 décembre :

Veillée calendrale (13 desserts) animée par A. Chiron au Centre Culturel à 20h30 - participation aux frais

Les 3, 4 et 5 décembre :

Téléthon (voir affiches spéciales)

Samedi 11 décembre :

Loto des pompiers au Centre Culturel à 20h30

Samedi 18 décembre :

Noël des associations au Centre Culturel

Rentrée chargée à la bibliothèque

Durant l'été, la bibliothèque a proposé une animation inédite dans le cadre de l'exposition « L'industrie potière à Bédoin » : trois balades contées nocturnes à travers les rues du village sur le thème de la poterie ont ravi de nombreux spectateurs.

Prenez déjà note des rendez-vous d'automne.

- **L'heure du conte** reprendra mercredi 6 octobre à 17h, salle du Conte lu. Deux autres dates sont déjà programmées les mercredi 10 novembre et 8 décembre.
- « **Mots en délire** » Comme tous les ans, retrouvez la fête du livre les 15 et 16 octobre. Cette année, les « bons mots » seront à l'honneur. Voici le programme de la manifestation :
- Exposition « Objets rêvés », réalisée par Franck Sotelo et Régine Lathus du 5 au 16 octobre. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h.
- Vendredi 15 octobre :
 - 17h : Séance de dédicaces par l'auteur pour la jeunesse, Jean-Hugues Malineau, à la bibliothèque.
 - 20h30 « Toponymie en folie ! » : approche ludique de la

toponymie locale (Bédoin, Mont-Ventoux) Causerie animée par Irène Ripert. Public adultes.

● Samedi 16 octobre :

- 10h : Atelier d'écriture sur les jeux de mots. Intervenante : Hélène Delbart. Tout public
- 16h : Heure du Conte spécial « bons mots ». Public jeunesse.
- 17h : Conférence « L'enfant et le langage » par un psychologue. Public adultes.
- 19h : Concours de Virelangues (phrases difficiles à prononcer : les chaussettes de l'archiduchesse....) précédé d'un repas apporté par les participants (auberge espagnole) ouvert à tous. Des lots récompenseront les meilleurs bavards ! Tout public
- **Le Club de lecture** se réunira le 13 octobre, le 10 novembre et le 8 décembre.

A la découverte des trésors de la bibliothèque : les magazines. La bibliothèque est abonnée à 18 titres différents. Ces documents peuvent être empruntés comme les livres. Il y en a pour tous les âges et tous les goûts : décoration, voyages, développement personnel, travaux manuels, sports, animaux...
Laissez-vous tenter ! Angélique Bellon et Muriel Bieou